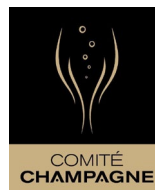




Coteaux, Maisons et Caves  
de Champagne



## À AMBONNAY, LA CHAMPAGNE DONNE UN NOUVEL ÉLAN À LA BIODIVERSITÉ

La « Parcelle de biodiversité » d'Ambonnay sera inaugurée le 20 mai 2026, en écho à la Journée mondiale de la biodiversité. Un projet qui illustre l'engagement concret du territoire champenois en faveur de la restauration écologique d'un site dégradé. Portée conjointement par la Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne, le Comité Champagne et la Maison Perrier-Jouët, cette initiative s'inscrit dans la dynamique de leur appel à projets dédié à la biodiversité, reconduit pour l'édition 2026-2027.



### TRANSFORMER UN SITE DÉGRADÉ EN UN ESPACE AU SERVICE DU VIVANT

À l'entrée sud du village viticole d'Ambonnay, un ancien site de stockage de craie, marqué par des accumulations de matériaux sur plusieurs mètres de hauteur, a profondément changé de visage. Sur une surface de 1,4 hectare, ce terrain a fait l'objet d'un important travail de transformation, avec pour ambition de recréer un espace favorable à la biodiversité.

Le projet repose sur un principe clé : celui d'une « mosaïque d'habitats ». Prairie fleurie, haies, arbres et cheminements structurent désormais le site, en s'appuyant exclusivement sur des essences locales labellisées « végétal local », adaptées aux conditions du territoire.



Une attention particulière a été portée à l'impact environnemental du chantier. Les matériaux présents sur place ont été réutilisés pour aménager le site, limitant ainsi les transports et réduisant significativement l'empreinte carbone du projet. Une clôture en chêne issu de la Montagne de Reims vient par ailleurs protéger et structurer cet espace en devenir.

Au-delà de sa dimension paysagère, cette parcelle joue un rôle écologique structurant, en contribuant à renforcer les continuités entre la Montagne de Reims et la vallée de la Marne.

## UNE MOBILISATION COLLECTIVE AU SERVICE DE LA BIODIVERSITÉ

Ce projet n'aurait pu voir le jour sans l'engagement conjoint de nombreux acteurs du territoire. Porté par l'Association Foncière d'Ambonnay, il a été conçu et accompagné techniquement par le Parc naturel régional de la Montagne de Reims et le Comité Champagne.

Son financement repose sur une dynamique partenariale exemplaire, associant notamment la Région Grand Est, le Pays d'Épernay, la Maison Krug, la Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne Patrimoine mondial et la Maison Perrier-Jouët, dans le cadre de leur appel à projets biodiversité.

Cette réalisation incarne pleinement la force du collectif champenois : une synergie d'acteurs engagés qui permet de faire émerger des projets concrets, au service de la préservation des paysages et de la biodiversité.



« L'appel à projets biodiversité est le prolongement logique de nos engagements depuis 2020 en viticulture régénératrice. Nos actions à l'échelle du vignoble ne suffiront pas à recréer une mosaïque d'habitats à l'échelle du paysage, c'est pourquoi nous souhaitons encourager une dynamique collective. C'est une joie de voir les projets prendre forme et l'aventure se poursuivre pour la quatrième année. »

**SONIA LE MASNE**

Directrice RSE Perrier-Jouët

Pour David Chatillon, président de l'Union des Maisons de Champagne et coprésident du Comité Champagne « Ce projet est avant tout le fruit d'une mobilisation collective d'acteurs du territoire et reflète la capacité de la filière champenoise à se rassembler autour d'objectifs communs. Il a permis de donner vie à un site entièrement dédié à la biodiversité. »

« Il s'inscrit pleinement dans la dynamique du plan Biodiversité de l'interprofession, engagé dès les années 2000, à travers lequel la filière agit pour développer des réservoirs et des corridors écologiques, en s'appuyant sur une mosaïque d'habitats variés, de la lisière forestière aux coteaux viticoles, jusqu'à la plaine agricole. » complète Maxime Toubart, président du Syndicat Général des Vignerons et coprésident du Comité Champagne.

## OUVERTURE DE L'ÉDITION 2026-2027

Le projet d'Ambonnay s'inscrit dans une dynamique plus large financée par la Maison Perrier-Jouët et co-portée par la Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne et le Comité Champagne, à travers leur appel à projets biodiversité lancé en 2023.

Face aux enjeux de préservation des écosystèmes et d'adaptation au changement climatique, ce dispositif vise à accompagner concrètement les acteurs du territoire dans la mise en œuvre d'aménagements écologiques et d'actions de sensibilisation.

Fort du succès des premières éditions, qui ont permis de soutenir près de 20 projets (plantation de haies, restauration de zones humides, lutte contre les espèces invasives ou encore actions pédagogiques), l'appel à projets est aujourd'hui reconduit pour une nouvelle période de trois ans. L'édition 2026-2027 est désormais ouverte. Les porteurs de projet sont invités à déposer leur candidature avant fin octobre 2026, afin de contribuer, à leur échelle, à la préservation et à la valorisation de la biodiversité en Champagne sur :

<https://champagne-patrimoine mondial.org/actualites/appele-projet-biodiversite>

« La Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne se réjouit de relancer ce partenariat, véritable levier pour accompagner de nouveaux porteurs de projets qu'ils soient vignerons, agriculteurs, associations ou communes. Cette dynamique s'inscrit pleinement au cœur de notre nouveau plan de gestion et de notre engagement en faveur du territoire. »

**SÉVERINE COUVREUR**

*Présidente de la Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne - Patrimoine mondial.*



### **À propos de la Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne**

Inscrits en 2015 sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, les « Coteaux, Maisons et Caves de Champagne » constituent un paysage culturel unique, reconnu pour sa Valeur Universelle Exceptionnelle. La Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne veille à la préservation, à la gestion et à la valorisation de ce Bien, en mobilisant l'ensemble des acteurs du territoire. Elle œuvre à inscrire ce patrimoine dans la durée et à le transmettre aux générations futures, dans le respect de son authenticité et de son intégrité.

---

### **À propos de la Maison Perrier-Jouët**

La Maison Perrier-Jouët a été créée en 1811 par un jeune couple qui partageait un amour pour la nature et une passion pour l'art. Dès la fondation, ils choisirent le Chardonnay comme cépage signature de la Maison, définissant ainsi le style floral qui rend les champagnes Perrier- Jouët immédiatement reconnaissables. Depuis plus de deux siècles, la Maison nourrit une étroite relation avec la nature, mue par l'esprit de liberté de ses fondateurs et le foisonnement du mouvement Art Nouveau. Aujourd'hui, la nature demeure sa première source d'inspiration pour donner vie à ses champagnes.

---

### **À propos du Comité Champagne**

Le Comité Champagne est l'interprofession de la filière Champagne : le lieu où les Vignerons et Maisons de Champagne défendent leurs intérêts communs et contribuent à l'équilibre et au rayonnement de l'ensemble de la filière et de son appellation. L'interprofession du Champagne favorise la coopération entre les deux familles professionnelles et représente plus de 16.000 Vignerons et 350 Maisons de Champagne.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site [champagne.fr](http://champagne.fr)

### **CONTACTS PRESSE SOWINE**

Lucile Guerrier – [lucile@sowine.com](mailto:lucile@sowine.com) – 06 76 18 31 59

Laura Bounie – [laura@sowine.com](mailto:laura@sowine.com) – 06 36 18 17 95